

CENTRE DE COOPÉRATION POUR LA MÉDITERRANÉE (UICN)

PROGRAMME INTERSESSIONNEL 2009-2012



INDEX

1. INTRODUCTION	3
2. LA MÉDITERRANÉE : SITUATION ET ÉVOLUTIONS	3
3. PROPOSITION DE STRATÉGIE DE L'UICN	6
4. THÉMATIQUES PRIORITAIRES GLOBALES ET RÉSULTATS GLOBAUX DE L'UICN	7
5. RÉSULTATS ET SOUS-RÉSULTATS DES COMPOSANTES POUR LA MÉDITERRANÉE	10

1. INTRODUCTION

Le Programme de l'UICN 2009-2012 – Façonner un avenir durable – repose sur des preuves solides et une évaluation de la situation politique: nous devons approfondir les liens entre la santé environnementale et le bien-être des populations et apporter une perspective environnementale à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, au Plan de Réalisation du Sommet mondial sur le développement durable et à l'objectif d'enrayement de la perte de la biodiversité d'ici 2010. Ces plans ont été approuvés par les gouvernements et n'aboutiront que s'ils reposent sur de solides principes environnementaux.

Dans le cadre du programme de l'Union, le Centre de Coopération pour la Méditerranée (UICN - Med), ainsi que ses membres et les partenaires régionaux travailleront pendant la période 2009-2012 sur la mise en œuvre d'un programme adéquat, centré et durable pour répondre au mieux aux priorités de la région méditerranéenne.

Ce document est la proposition de programme 2009-2012 de l'UICN-Med, qui fera l'objet d'un débat avec les membres et les partenaires, et sera finalisé fin septembre 2007. Le programme sera soumis à approbation lors du Congrès mondial de conservation (WCC) qui se tiendra à Barcelone en octobre 2008.

La proposition de Programme de l'UICN 2009-2012 repose sur une analyse extensive de la situation et sera également complétée et enrichie grâce aux remarques rapportées par les membres de l'UICN. La section suivante propose un résumé des principales évolutions en Méditerranée suggérées dans l'analyse de cette situation.

2. LA MÉDITERRANÉE : SITUATION ET ÉVOLUTIONS

Les pays du pourtour méditerranéen comptent plus de 400 millions d'habitants, dont 135 millions vivant sur la côte méditerranéenne. Les pays situés au Nord du bassin méditerranéen prévoient une croissance démographique de près de 4 millions entre 2000 et 2025, tandis que les pays Sud et Est méditerranéens, prévoient 93 millions d'habitants au cours de la même période. Cette croissance démographique est liée à la migration côtière, particulièrement au Sud et à l'Est de la Méditerranée qui se traduit par des effets nuisibles sur l'environnement côtier, et plus particulièrement sur sa biodiversité. En outre, les pays méditerranéens sont des destinations touristiques internationales prisées par près de 20 millions de visiteurs par an, dont la plupart visitent les zones côtières.

L'une des caractéristiques principales de l'économie méditerranéenne est le haut degré de dépendance à ses ressources naturelles (eau, écosystèmes et énergies) ainsi que des activités qui reposent sur ces ressources (agriculture, tourisme, industrie...) L'exploitation prolongée de ces ressources naturelles, y compris l'utilisation excessive et la gestion inadéquate des ressources hydriques, finiront par nuire à la croissance économique, à la richesse et au bien-être social de la Méditerranée et de sa population. Soixante pourcent de la population mondiale souffrant de manque d'eau (moins d'un 1000m³/ hab/ an) se trouve dans le Bassin Méditerranéen. Les tensions croissantes sur les ressources en eau conduisent à une perte dramatique des écosystèmes d'eau douce et des biens et services dérivés.

En raison de son caractère endémique élevé, la région méditerranéenne est considérée comme une zone très riche en biodiversité. Toutefois, cette biodiversité est menacée principalement par l'activité humaine (tels que la perte ou la dégradation de l'habitat, le

changement climatique, l'introduction d'espèces, la surexploitation, etc.). Environ deux tiers des cétacés, un quart des amphibiens, 42 % des requins et des raies, plus de la moitié des espèces de poissons d'eau douce et 13% des reptiles se trouvent menacés d'extinction, tandis que plus de 10 espèces des vertébrés ont déjà disparu.

Les aires protégées de la région Méditerranéenne contribuent non seulement à leur conservation, mais aussi à améliorer la qualité de vie, à atténuer la pauvreté et renforcer le développement durable. Ces aires permettent aussi de protéger les espèces et la diversité génétique, maintenir les services écosystémiques, garantir les moyens de subsistance des populations locales et offrir un large choix de biens de consommation et d'opportunités. Bien que le nombre et la taille des aires protégées aient augmenté, la diversité biologique dans la région continue à disparaître. Les systèmes actuels et les méthodes de contrôle liés à la création et à la gestion des sites protégés en Méditerranée pourraient en être une des causes.

La région méditerranéenne n'a pas de cadre qui permette aux états de travailler ensemble ou d'informer des projets d'extension de la juridiction maritime territoriale. La mise en place d'un cadre de dialogue renforcerait la stabilité des relations internationales entre les États de la région et permettrait d'améliorer les systèmes de gouvernance environnementale de la Méditerranée, notamment en haute mer.

Aujourd'hui l'aquaculture en Méditerranée fait face à un défi considérable : comment réduire les effets nuisibles de la flotte de pêche sur les populations de poissons et satisfaire la demande croissante pour les produits de la mer sur les marchés locaux et internationaux sans créer de conflits environnementaux. Afin d'éviter d'éventuelles situations d'altération environnementale, il convient spécialement de doter le secteur de l'aquaculture de recommandations claires, faciles à utiliser s'appuyant sur une démarche scientifique pour garantir son développement durable.

Le concept de réseau d'Aires Marines Protégées (AMP) repose sur l'approche moderne de création d'AMP comme entités indépendantes. Ce concept de réseau suppose que le tout est supérieur à l'addition des parties. Au moyen d'interphases et d'interdépendances, les éléments individuels du réseau contribuent positivement à l'intégrité de chacun et par le partage des risques réduit la vulnérabilité générale. Les connexions entre les AMP peuvent être de nature écologique, socio-économique, ou les deux à la fois.

La nécessité d'augmenter le nombre d'habitats protégés et d'améliorer la qualité de la protection dans les aires méditerranéennes sous-représentées est évidente. Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ont identifié plus de vingt sites comme habitats uniques et vitaux qui nécessitent une protection. Pourtant, on enregistre qu'une très faible progression en la matière au cours des 15 dernières années. Il y a un besoin vital de comprendre les causes potentielles de divergence au niveau de la protection des AMP européennes et non européennes. Elles peuvent supposer des problèmes de gouvernance, de structures institutionnelles, de distribution de la richesse, de capital social et de moyens et de connaissances dans le domaine de la conservation. Il convient de mener des études complémentaires sur la biodiversité marine dans ces aires afin d'assurer une conception adéquate des réserves marines.

Le changement climatique sera l'un des défis que la Méditerranée devra affronter dans le futur. Selon les rapports scientifiques, le réchauffement global et autres changements climatiques seraient liés à l'augmentation des émissions de gazs à effets de serre (tels que le CO₂) résultants de l'activité humaine (énergie, transport, agriculture, etc.). Tous les pays méditerranéens font face à ce défi mondial. Les différents pays affrontent la situation selon

plusieurs moyens, entre autre par la mise en place d'une législation nationale, la contribution du secteur privé, la promotion du savoir et de la recherche scientifique, l'investissement dans des stratégies innovantes d'adaptation, alors que certains perçoivent la situation comme une menace lointaine encore trop tôt à affronter.

En plus de la menace du changement climatique, la région méditerranéenne sera d'autant plus vulnérable à la sécheresse et à la désertification. Combiné à une pression continue de la croissance économique et de la croissance rapide de la population en région méditerranéenne, le changement climatique menacera aussi la sécurité alimentaire, à moins qu'un régime foncier cohérent, des structures institutionnelles et légales adéquates ainsi que des politiques de gestion efficaces soient instaurés et appliqués.

La dégradation de la terre, la pauvreté, les pressions de développement et les facteurs climatiques interagissent de manière complexe sur la sécurité alimentaire. Par conséquent il est essentiel d'instaurer une approche intégrée pour affronter ces défis. Cette approche doit impliquer une réforme institutionnelle et légale, des stratégies de développement social et économique, l'aménagement du territoire et la conservation de la nature, l'évaluation stratégique des plans et des programmes, des partenariats internationaux, le renforcement de capacités et la durabilité financière.

L'exploitation énergétique en Méditerranée est liée à la croissance démographique et à l'indice de développement humain : les modèles de consommation énergétique augmentent à mesure qu'un pays se développe. Les prévisions de l'offre et de la demande énergétique dans la région présentent un réel défi en termes d'impact potentiel sur la biodiversité et d'implications socio-économiques.

Cette vision générale des défis méditerranéens souligne l'urgence de développer un programme innovant qui prend en compte tous les problèmes émergents que la région affronte, tout en accordant une place spéciale aux activités de conservation de la biodiversité et de promotion de l'exploitation durable et équitable des ressources naturelles.

Les problèmes liés au changement climatique et à l'énergie devront être intégrés à part entière dans ce programme et être analysés pour déterminer leurs impacts sur les moyens de subsistance des populations et sur leur sécurité.

Le programme de l'UICN 2009-2012 – *Façonner un avenir durable* – répond intelligemment à ces questions et ses domaines thématiques prioritaires qui permettent à l'UICN, à ses membres et à ses partenaires de travailler ensemble sur un programme intégré qui repose sur des résultats adéquats pour la région. Les domaines thématiques prioritaires sont détaillés plus bas dans la section 4.

3. PROPOSITION DE STRATÉGIE DE L'UICN

L'UICN est une organisation basée sur la connaissance. L'UICN met sa connaissance en pratique et la rend disponible au niveau politique pour permettre aux autres de prendre des décisions éclairées. Elle fournit la connaissance et les outils, oeuvre à la construction des capacités pour utiliser ces outils et aide les autres parties pour développer des politiques plus efficaces et apporter des instruments.

Notre stratégie pour le changement (connaissance, renforcement et gouvernance) combinée avec notre chaîne de valeur, vise à influencer, encourager et assister les

gestionnaires des ressources naturelles pour qu'ils puissent développer des pratiques plus durables.

STRATEGIE DE L'UICN POUR LE CHANGEMENT

Connaissance

L'UICN génère des éléments de connaissance qui sont appliqués par les usagers concernés pour supporter au mieux les écosystèmes et le bien être humain.

Renforcement

L'UICN accroît la capacité et les compétences des parties prenantes afin de les impliquer dans les processus de décision.

Gouvernance

L'UICN fournit les preuves et les éléments méthodologiques pour améliorer les nouvelles politiques et les aspects de gouvernance qui conserveront la biodiversité et amélioreront les moyens de subsistance des populations

Les principaux atouts de l'UICN sont ses réseaux de membres et d'experts bénévoles engagés, ses constituants composés à la fois d'organismes privés et gouvernementaux et son Secrétariat mondial très mobilisé. L'UICN constate que seule une alliance mondiale combinée à de nouveaux courants de pensée et de solutions innovantes, permettra de conduire les changements nécessaires pour un monde plus durable. Dans ce sens l'UICN souhaite gérer et conduire ses activités selon la démarche stratégique suivante :

A. L'UICN fournit des informations fiables et reconnues ainsi que de solides capacités techniques

L'UICN est reconnue pour son expertise scientifique de qualité en matière de conservation et de gestion durable des ressources. Elle est particulièrement appréciée dans les domaines de la gestion des écosystèmes ; de conservation des milieux marins, forestiers, aquatiques et des espèces ; de gestion des aires protégées ; du développement durable lié à la réduction de la pauvreté ; et des outils de gestion des ressources naturelles et de décisions. Les sources d'informations fiables reposent sur ses réseaux d'experts, de membres ainsi que son personnel hautement qualifié et engagé qui fait la valeur de l'UICN. L'UICN souhaite développer sa production de connaissances de pointe et soutenir leur utilisation, ainsi que répondre aux problèmes émergents posés par la conservation et le développement durable.

B. L'UICN construit des consensus et un réseau de partenariats pour agir

La structure unique et la fiabilité dont jouit l'UICN, lui permettent de rassembler un large panel d'intervenants pour aborder les problèmes de conservation les plus importants. L'Union peut réunir des opinions divergentes, faire émerger des consensus et promouvoir des actions et des solutions communes.

C. L'UICN a une portée mondiale et stratégique

Pour les membres de l'UICN il est vital que l'Union puisse jouir d'un rayonnement et d'une influence mondiale ainsi que d'une capacité à partager les ressources au-delà des frontières politiques et culturelles. L'essence de l'Union est d'unir les gouvernements, la société, les ONG, la science et le monde des affaires pour améliorer la politique et l'action en matière de conservation. Elle relie les activités de ses différents réseaux de terrain à l'activité

stratégique mondiale. Elle relie aussi les problèmes et les solutions de conservation à de plus larges objectifs sociétaux, telles que la sécurité et la réduction de la pauvreté au niveau national et international.

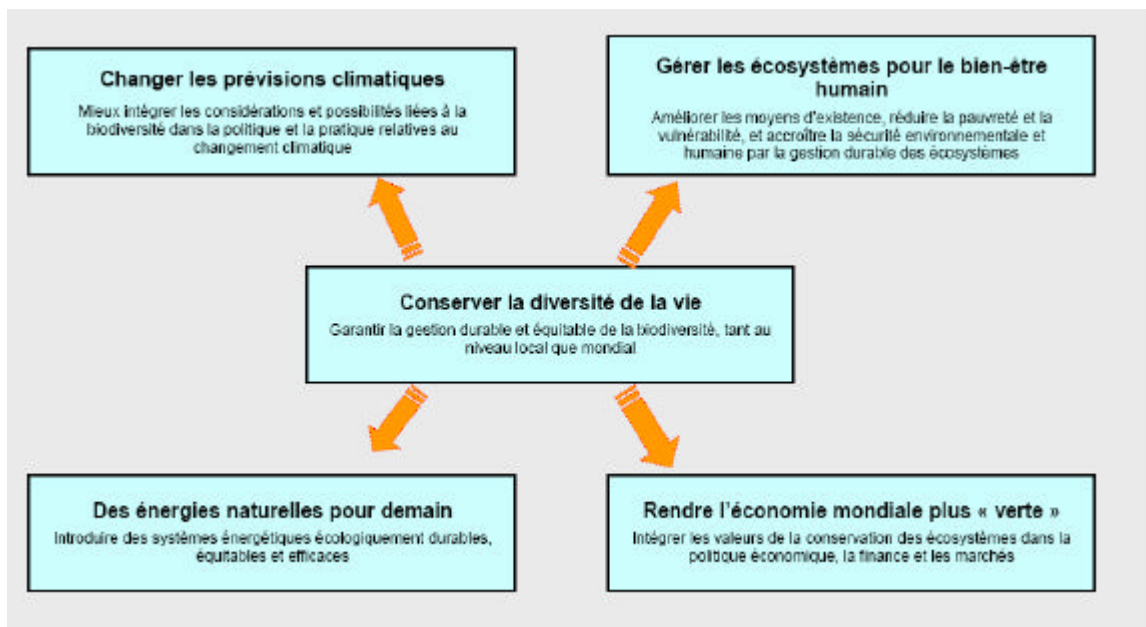
D. L'UICN est le représentant pour la nature aux Nations Unies

L'UICN est la seule organisation environnementale qualifiée à siéger à l'Assemblée Générale des Nations Unies. Cette situation offre aux membres de l'UICN un accès fondamental et unique à l'univers influent des débats internationaux sur l'environnement et le développement. Son Statut d'Observateur aux Nations Unies est un puissant moyen de reporter les préoccupations de ses membres au niveau international.

Grâce à une gestion et une gouvernance résolue, l'UICN s'assure que les différentes entités de l'Union associent leurs connaissances, compétences et expertise pour accroître l'impact et l'influence, qui ne seraient possibles à l'échelle individuelle. Le Programme de l'UICN 2009-2012 s'appuie sur ces atouts uniques et vise à les renforcer autant que possible, pour entreprendre la conservation et le développement durable à l'échelle mondiale et locale, dans l'intérêt des populations et de la nature.

4. THÉMATIQUES PRIORITAIRES GLOBALES ET RÉSULTATS GLOBAUX DE L'UICN

Le Programme de l'UICN simultanément vise à renforcer le travail au cœur de l'Union sur la conservation de la diversité de la vie ainsi qu'à développer des actions plus efficaces et stratégiques liées à l'agenda mondial du développement durable dans les domaines du changement climatique, de l'énergie, la pauvreté, la sécurité, l'économie et les marchés. Les cinq domaines thématiques prioritaires du Programme de l'UICN 2009-2012 ne sont pas égaux : Le domaine thématique prioritaire 1 (conserver la diversité de la vie) reprend les domaines 2 à 5 et le Programme de l'UICN 2009-2012 se consacre à l'interaction entre la politique et la pratique environnementale conjointement avec les 4 autres domaines.



Pour la première fois, le Programme de l'UICN 2009-2012 est entièrement basé sur des résultats. Chaque résultat sera représenté par un indicateur et un indice de succès au niveau global et au niveau des constituants du programme pour contrôler les progrès. Il abordera aussi clairement l'importance des thèmes transversaux, notamment la

sensibilité culturelle, les approches du droit et l'égalité des sexes, en vue d'une conservation réussie.

Le programme 2009 – 2012 de l'UICN identifie 10 résultats globaux répartis dans 5 domaines thématiques prioritaires :

Domaine thématique prioritaire 1 - Conserver la diversité de la vie

Assurer la gestion durable et équitable de la biodiversité, tant au niveau local qu'au niveau global

Résultat global 1.1 : Les politiques et les systèmes de gouvernance liés à la biodiversité permettent d'intervenir dans la mise en œuvre de la conservation de la biodiversité.

Résultat global 1.2 : Accès aux principes, aux outils et aux connaissances de l'UICN dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles, ainsi que ceux utilisés pour la conservation de la biodiversité, y compris la gestion efficace des ressources naturelles mondiales et régionales partagées.

Domaine thématique prioritaire 2 – Changer les prévisions climatiques

Prise en compte des questions de biodiversité et des opportunités liées aux politiques et pratiques face au changement climatique

Résultat global 2.1 : La mitigation du changement climatique et les politiques et les pratiques d'adaptation incluent les questions de biodiversité, tant au niveau local qu'au niveau mondial.

Résultat global 2.2 : Adoption et mise en place des politiques et des stratégies de gestion des ressources naturelles adaptables aux effets du changement climatique.

Domaine thématique prioritaire 3 - Des énergies naturelles pour demain

Mise en œuvre de systèmes énergétiques écologiquement durables, équitables et efficaces

Résultat global 3.1 : Les politiques et les stratégies énergétiques atténuent l'effet de la demande énergétique croissante sur la biodiversité.

Résultat global 3.2 : Les services écosystémiques qui supportent l'énergie durable et équitable sont intégrés dans les politiques et les stratégies énergétiques.

Domaine thématique prioritaire 4 - Gestion des écosystèmes pour le bien-être humain

Amélioration des moyens de subsistance, réduction de la pauvreté et la vulnérabilité, accroissement de la sécurité environnementale et humaine au moyen d'une gestion durable de l'écosystème

Résultat global 4.1 : Les politiques et les stratégies de développement supportent les intervenants pauvres et vulnérables, particulièrement les femmes, dans la gestion d'écosystèmes durables pour améliorer les moyens de subsistance.

Résultat global 4.2 : La gestion durable de l'environnement réduit la vulnérabilité face aux risques naturels et aux conflits.

Domaine thématique prioritaire 5 - En faveur d'une économie mondiale verte

Intégration des valeurs de conservation des écosystèmes dans la politique économique et financière et les marchés

Résultat global 5.1 : Les politiques économiques, commerciales et d'investissement intègrent mieux les valeurs de biodiversité.

Résultat global 5.2 : Les entreprises, les associations industrielles et les groupes de consommateurs intègrent la valeur écosystémique dans leurs plans et leurs actions.

5. RÉSULTATS ET SOUS-RÉSULTATS DES COMPOSANTES POUR LA MÉDITERRANÉE

Le cadre du Programme de l'UICN renforce simultanément le cœur du travail de l'Union sur la conservation de la diversité de la vie et développe des interventions plus efficaces et stratégiques liées à l'agenda mondial du développement durable dans les domaines du changement climatique, de l'énergie, la pauvreté, la sécurité, l'économie et les marchés.

Cette section expose en détail les résultats et sous-résultats sur lesquels l'UICN-Med travaillera étroitement avec tous ses membres et ses partenaires pour mettre en œuvre le programme 2009-2012, en vue d'apporter des changements en Méditerranée pour les années à venir. Ce programme repose sur les domaines thématiques prioritaires du Programme global de l'UICN – *Façonner un Avenir Durable* - et contribue à ses résultats. Au cours des quatre années de ce programme intersessionnel, l'UICN-Med mettra en place des plans de travail annuels basés sur ces résultats, afin de présenter un programme exhaustif qui réponde aux priorités régionales et qui engage les membres, les partenaires et les nouveaux constituants en vue d'un impact notable et efficace.

Domaine thématique prioritaire 1 - Conserver la diversité de la vie

Assurer la gestion durable et équitable de la biodiversité, tant au niveau local qu'au mondial

Résultat global 1.1: Les politiques et les systèmes de gouvernance liés à la biodiversité permettent d'intervenir dans la mise en oeuvre de la conservation de la biodiversité

Résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med	Sous-résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med
<p>1.1.1</p> <p>Amélioration de la cohérence et la représentativité du réseau d'Aires Marines Protégées (AMP) grâce à l'augmentation du nombre et l'amélioration de la qualité des AMP dans les régions sous-représentées du littoral Sud et Est méditerranéen.</p>	<p>Connaissance des espèces, des habitats et des paysages sous étudiés et sous protégés de la région</p> <p>Le Plan d'Action Méditerranéen de la Convention de Barcelone, la Commission Générale des Pêches en Méditerranée (CGPM) et les autres acteurs concernés ont identifié des liens pour promouvoir un système spatial pour la protection de la biodiversité marine en Méditerranée,</p> <p>Développement d'une plate forme d'information centralisée et accessible pour fournir les données scientifiques standardisées pour les décideurs politiques et les dirigeants.</p> <p>Les aires d'importance biologique et les zones non couvertes par les aires protégées sont identifiées, basées sur les données sur les espèces, les habitats et les écosystèmes.</p> <p>Au moins 4 pays méditerranéens bénéficient du soutien pour le réseau d'aires protégées, en particulier les Aires Marines Protégées (AMP), en</p>

	<p>termes de capacité moyens, cadre légal et d'outils de gestion</p> <p>Les enjeux institutionnels relatifs à la désignation des aires marines protégées dans les régions sous représentées (dans 5 pays) sont évalués.</p> <p>La capacité de résilience sociale des communautés des aires marines protégées et les effets de ces dernières sur les populations locales sont évalués dans 5 pays.</p>
<p>Analyse</p> <p><i>Le taux élevé d'endémicité en mer Méditerranée encourage le développement d'un plan global pour la conservation de sa biodiversité. Ainsi les efforts portés sur les aires marines protégées (AMP) en Méditerranée devraient mettre en avant ces espèces ainsi que les habitats d'importance écologique mondiale. Cependant, la longue histoire de l'utilisation des ressources et la gouvernance multi juridictionnelle imposent des contraintes socio-économiques et politiques sur la mise en place et la gestion des AMP. Avant que les AMP méditerranéennes contribuent à la conservation marine mondiale, il est particulièrement important qu'elles protègent un vaste réseau d'habitats régionaux caractéristique des ressources écologiques présentes dans ce bassin partagé. Aujourd'hui les AMP méditerranéennes sont loin d'être représentatives. Sur les 70 aires marines qui appartiennent actuellement à une certaine catégorie de protection ou de gestion dans la région, toutes sauf une sont côtières et la majorité (56 ou 80%) sont situées le long de la rive nord du bassin. Dix (14%) sont situées à l'Est et quatre (6%) sont au sud.</i></p>	
<p>1.1.2</p> <p>La connaissance, le dialogue et la coopération sont utilisés pour renforcer la gestion de la haute-mer en Méditerranée (les écosystèmes pélagiques et marins profonds)</p>	<p>Mise en place d'un dialogue multilatéral pour la gestion et la protection de la haute mer en Méditerranée (les écosystèmes pélagiques et marins profonds)</p> <p>Les spécificités écologiques et de gouvernance des écosystèmes de haute de mer de la méditerranée sont mieux comprises et documentées</p> <p>Amélioration du cadre politique pour la gouvernance marine de la haute mer</p>
<p>Analyse</p> <p><i>Pour des raisons historiques et géographiques, les états côtiers méditerranéens n'ont pas fait état de leurs Zones Economiques Exclusives (ZEE). Ainsi une grande partie de la Méditerranée passe en régime de haute mer ou sous la dénomination ZEE, qui n'est pas entièrement reconnu par les pays voisins. Une meilleure connaissance de la haute mer méditerranéenne (les écosystèmes pélagiques et marins profonds) et une amélioration de la gouvernance régionale à travers une concertation renforcée sont les étapes nécessaires pour garantir la protection de ces précieux écosystèmes.</i></p>	
<p>1.1.3</p> <p>Les stratégies de au moins deux bailleurs de fond et les agences de coopération prennent clairement en compte les questions méditerranéennes prioritaires sur la</p>	<p>Au moins deux Agences de Coopération tiennent compte des priorités de conservation pour la Méditerranée qui ont été identifiées et développées via l'UICN et ses constituants dans le cadre de leurs stratégies de coopération.</p>

conservation de la biodiversité lorsqu'ils participent à l'aide au développement	
Analyse <i>La coopération pour le développement en Méditerranée s'intensifie et les agences donatrices de la rive nord allouent plus de fonds pour supporter les efforts de conservation et de développement durable des pays voisins en Méditerranée. L'UICN peut y contribuer en apportant des idées sur les priorités qui doivent être supportées et les principaux facteurs à affronter pour optimiser cette coopération. Cette information est disponible au niveau national via les membres de l'UICN et permet de définir le cadre prioritaire et les stratégies pour la coopération Nord-Sud</i>	

Résultat global 1.2 : Accès aux principes, aux outils et aux connaissances de l'UICN dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles, ainsi que ceux utilisés pour la conservation de la biodiversité, y compris la gestion efficace des ressources naturelles mondiales et régionales partagées.

Résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med	Sous-résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med
1.2.1 Au moins 4 pays et 1 accord régional incorporent les composantes des espèces menacées (et envahissantes) dans leurs stratégies de conservation	<p>La révision des annexes relatives à la Convention des espèces de Barcelone prend en compte les dernières mises à jour des espèces de l'UICN</p> <p>Des procédures nationales d'évaluation des espèces sont en place et influent sur les politiques de conservation</p> <p>Evaluation du statut régional et des menaces sur 8 groupes taxonomiques pour permettre d'orienter les stratégies de conservation</p>
Analyse <i>L'UICN jouit de la crédibilité sur le long terme de la Liste Rouge Globale. C'est un outil d'évaluation et de contrôle global assurant que les critères globaux soient accessibles au niveau national. Le principe de base est d'assurer son optimisation en faveur des réseaux scientifiques (également parmi les Conventions Régionales), des agences gouvernementales correspondantes et des ONG qui peuvent produire une évaluation de la Liste Rouge et des systèmes d'information sur les espèces dans le futur. Il permet aussi de stimuler les moyens de gestion des évaluations régulières et l'usage des Listes Rouges aux niveaux national et international. Il sera conjointement associé au transfert de connaissance vers la mise en œuvre d'une stratégie en vue d'influer activement sur la conservation.</i>	
1.2.2 La conservation de la biodiversité est renforcée dans au moins 4 éco-régions prioritaires 'à travers l'intégration des connaissances des écosystèmes, des paysages, des habitats et des données sur les espèces afin de conduire une conservation efficace de la biodiversité.	<p>Identification des priorités et promotion de l'action de conservation sur la base d'une analyse exhaustive des données sur les paysages, les habitats et les espèces appartenant à au moins 3 écosystèmes différents</p> <p>Les connaissances sur les écosystèmes, les paysages, les habitats et les espèces sont intégrées pour permettre de guider efficacement la conservation de la biodiversité.</p>

	Développement de connaissances pour mettre en œuvre et gérer des actions et les résultats sur la gestion des espèces invasives dans les pays méditerranéens
<p>Analyse <i>Dans le cadre du Programme Méditerranéen Représentatif des Zones et des Espèces de l'UICN, il sera essentiel d'identifier les priorités de conservation pour la mer Méditerranée. Ce projet mettra en évidence les espèces, les habitats et les menaces associées ainsi que la reconnaissance de zones géographiques plus larges en vue d'une action urgente visant la création d'un réseau représentatif des Aires Marines Protégées (AMP) mentionnées ci-dessus. Il inclura aussi la mise en place d'un outil d'information et de gestion pour appuyer le processus de décision. Le travail sera réalisé en collaboration avec des scientifiques, des gestionnaires et des décideurs de la région pour collecter, analyser et communiquer l'information incorporée. Ceci permettra de conduire une analyse plus exhaustive et d'identifier les actions de conservation prioritaires. Le projet met à profit les connaissances existantes sur la Méditerranée et vise à établir un fondement scientifique permettant aux conseillers et aux gestionnaires de la conservation de prendre des décisions informées.</i></p>	
<p>1.2.3 Au moins 4 pays Méditerranéens prennent en compte les recommandations des Conventions et des Accords Internationaux ratifiés</p>	<p>Intégration du Programme de Travail CDB sur les Aires Protégées (POWA) dans les politiques de conservation nationale dans 2 pays</p> <p>L'Approche Ecosystémique conduit des actions de développement durable sur 4 secteurs prioritaires</p> <p>Des initiatives pilotes sont développées pour contribuer à la mise en place de plans d'action de l'OMI (les eaux de ballast, les Aires Marines Particulièrement Sensibles - PSSA) et du Plan Stratégique de l'UNCCD pour 10 ans.</p>
<p>Analyse <i>Les engagements internationaux, en particulier pour les pays méditerranéens du Sud et de l'Est, sont souvent basés sur une approche directive. Ces engagements sont maladroits puisqu'ils sont mis en place parallèlement aux efforts entrepris au niveau national. Le résultat permettra d'intégrer les deux procédés et d'implanter ces engagements dans les stratégies et les programmes nationaux afin de supporter et conduire la gestion de conservation nationale. On compte plusieurs initiatives positives s'y rapportant en Méditerranée, et le partage de ces connaissances ainsi que du savoir-faire constituera un élément intégral dans le cadre de la réalisation de ce résultat.</i></p>	

Domaine thématique prioritaire 2 – Changer les prévisions climatiques

Prise en compte des questions de biodiversité et des opportunités liées aux politiques et aux pratiques face au changement climatique

Résultat global 2.1 : La mitigation du changement climatique et les politiques et les pratiques d'adaptation incluent les questions de biodiversité, tant au niveau local qu'au niveau mondial.

Résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med	Sous- résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med
<p>2.1.1</p> <p>Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (régions qui seront vraisemblablement les plus touchées par le changement climatique en Méditerranée) ont un meilleur accès aux fonds et aux mécanismes internationaux pour s'adapter et atténuer le changement climatique</p>	<p>Les documents stratégiques de l'UICN reflètent clairement les problèmes régionaux (Méditerranéens)</p> <p>Les connaissances et les stratégies de l'UICN sur le changement climatique (adaptation et atténuation) en relation avec les différents écosystèmes et/ou les activités économiques (ex. agriculture, tourisme...) sont diffusées parmi les membres et les partenaires pour renforcer leur participation efficace au cours de débats nationaux et régionaux</p> <p>La participation des pays du Sud et de l'Est de la méditerranée est effectivement renforcée dans les négociations politiques globale sur le changement climatique.</p>
<p>Analyse</p> <p><i>Les débats sur la politique internationale encouragent l'expansion de connaissances sur les thèmes discutés pour que les positions et les inquiétudes nationales et régionales soient prises en compte dans les agendas de conservation internationale. Avec quelques exceptions, plusieurs membres et partenaires méditerranéens requièrent encore un support pour prendre part activement à ce procédé. Ce point est un besoin prioritaire pour les membres d'Afrique du Nord.</i></p> <p><i>Les documents stratégiques et les ressources produites par l'UICN constitueront la base de ce résultat. Cela sera aussi applicable lors des discussions et des différents débats, qui impliquent les questions sur le changement climatique. (CBD ;Cites)</i></p>	

Résultat global 2.2 : Adoption et mise en place des politiques et des stratégies de gestion des ressources naturelles adaptables aux impacts du changement climatique

Résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med	Sous-résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med
<p>2.2.1</p> <p>Les stratégies d'adaptation pour renforcer la sécurité des communautés vulnérables sont axées selon les sexes et mises en place dans les sites sélectionnés prioritaires où l'UICN et ses membres sont actifs</p>	<p>Des projets pilotes sont définis et mis en place dans au moins 3 sites prioritaires pour évaluer la vulnérabilité et renforcer la résilience sociale, avec une attention particulière pour les communautés des zones arides, des zones agricoles et des îles</p> <p>Eduquer les groupes vulnérables, particulièrement les femmes dans les sites de</p>

	catastrophes naturelles, sur la manière de gérer les risques pour réduire la vulnérabilité aux désastres.
<p>Analyse <i>La coopération parmi les pays méditerranéens sera encouragée étant donné que le changement climatique et ses impacts ne sont pas seulement l'affaire d'un pays ou d'un écosystème. Des initiatives pilotes seront développées pour bénéficier des expériences nationales pour influencer la politique régionale, laquelle contribuera finalement aux défis globaux, tenant compte du développement de connaissances adéquates et proposant des stratégies qui permettent d'informer les décideurs, particulièrement dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'agriculture. Ceci inclura des mesures de minimisation des vulnérabilités aux variations climatiques et aux cas météorologiques extrêmes, permettant aux communautés vulnérables de réduire leur exposition aux risques climatiques et élargir les options de développement des moyens durables de subsistance. Les gestionnaires de ressources naturelles devront de plus en plus chercher comment incorporer le thème du changement climatique dans leurs processus de décisions et développer des stratégies d'adaptation.</i></p>	
<p>2.2.2 Le développement et la mise en place de stratégies d'adaptation face aux impacts du changement climatique sont effectués dans au moins 3 écosystèmes méditerranéens prioritaires (écosystèmes forestier, des zones arides, marin et hydrique)</p>	<p>Les stratégies pour adapter les écosystèmes méditerranéens au changement climatique, en particulier les forêts et les zones arides sont développées et appliquées dans au moins 2 sites pilotes</p> <p>Les principes de résilience écologique déjà mis en œuvre pour les barrières de corail, sont appliqués aux habitats marins Méditerranéens</p> <p>Les connaissances de l'UICN sur les flux environnementaux sont valorisées, testées et mises en œuvre en Méditerranée dans au moins 5 sites.</p>
<p>Analyse <i>Au niveau Méditerranéen, une étude récente à l'échelle européenne, enquêtant sur les services d'approvisionnement dérivés de l'écosystème au 21ème siècle (Schröter et al) a montré que les grands changements climatiques et les modifications d'utilisation de la terre, donnaient en général lieu à des changements notables des services d'approvisionnement basés sur l'écosystème. Ces changements vont accroître la vulnérabilité en raison de l'approvisionnement décroissant des services de l'écosystème. Les stratégies d'adaptation devraient être développées et appliquées pour aider les écosystèmes et les communautés qui en dépendent, à faire face à ce changement. L'UICN-Med soutiendra l'application des principes de résilience écologique * en reconnaissant et en gérant les impacts du changement climatique sur les écosystèmes et les habitats prioritaires.</i> <i>* La résilience écologique peut être définie comme la capacité d'un système à subir, absorber et faire face au changement et aux perturbations (ex. récupérer) tout en maintenant sa structure et ses fonctions</i></p>	

Domaine thématique prioritaire 3 - Des énergies naturelles pour demain

Mise en œuvre de systèmes énergétiques écologiquement durables, équitables et efficaces

Résultat global 3.1 : Les politiques et les stratégies énergétiques atténuent l'effet de la demande énergétique croissante sur la biodiversité.

Résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med	Sous-résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med
<p>3.1.1</p> <p>Au moins 3 partenaires privés développent et mettent en place des initiatives pour atténuer les impacts de leurs activités sur la biodiversité et la sécurité</p>	<p>Le dialogue avec le secteur énergétique a entamé l'intégration des problèmes de conservation dans leurs activités de développement</p> <p>Des directives pour de meilleures pratiques sont élaborées en collaboration avec le programme Affaires et Biodiversité de l'UICN et diffusées parmi les membres et les partenaires pour guider leurs actions et leurs décisions</p> <p>Développement et diffusion des critères liés à l'intégration des genres, à l'accès équitable et aux questions portant sur la biodiversité dans le secteur énergétique.</p>
<p>Analyse</p> <p><i>Le secteur énergétique, via son étroite dépendance et son impact subséquent sur les ressources naturelles, devrait jouer un rôle actif en diminuant (au moyen de mesures de compensations) son empreinte écologique.</i></p> <p><i>L'amélioration des connaissances et le développement de directives pour développer de meilleures pratiques, y compris l'accès équitable aux ressources naturelles, pour accompagner les projets de développement énergétiques et les technologies, pourrait être une des forces de l'UICN.</i></p>	

Résultat global 3.2 : Les services dérivés de l'écosystème qui accompagnent l'énergie durable et équitable sont intégrés dans les politiques et les stratégies énergétiques.

Résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med	Sous-résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med
<p>3.2.1</p> <p>Des outils et des méthodes de gestion d'impact (mitigation / compensation) sont incorporées dans des initiatives de développement énergétique dans au moins 2 pays méditerranéens</p>	<p>Une analyse coût/profit et une évaluation stratégique de l'impact (y compris la consommation) des solutions énergétiques disponibles et possibles sur la biodiversité et les moyens de subsistance ont été réalisées dans au moins 2 pays.</p> <p>Des connaissances et l'avis d'experts sont aussi dispensés à au moins 2 gouvernements méditerranéens pour évaluer l'impact des initiatives de développement énergétique</p> <p>Des instruments de compensation de la</p>

	<p>biodiversité (aires protégées, restauration du paysage, crédits d'émissions de carbone, etc.) ont été développés et efficacement implantés dans au moins 2 pays.</p>
<p>Analyse <i>Pour une meilleure compréhension, les études d'impacts sur l'environnement offrent aux intéressés un outil de contrôle « positif » sur l'environnement, en opposant le contrôle « négatif » que le développement peut exercer. L'évaluation de l'impact sur l'environnement apporte des méthodes analytiques pour étudier les organismes et leurs interactions avec leurs environnements. L'évaluation peut aussi décrire des changements notoires dans le cadre d'interactions écologiques et sociales ; identifier des effets négatifs significatifs et les solutions possibles. Les programmes d'évaluation d'impact et de contrôle font face à plusieurs contraintes techniques qui conduisent à des évaluations peu concluantes ne permettant pas la prise de décisions. Par conséquent, les programmes d'évaluation et de contrôle détectent l'impact peu fréquemment. Cependant des conceptions pragmatiques et une communication adéquate des lacunes conduiront à une conservation et une gestion plus prudente. Dans l'éventualité où on peut éviter les impacts sur la biodiversité, une mesure de compensation d'impacts peut être une solution alternative. L'objectif d'une compensation de la biodiversité est d'assurer que l'ensemble de la biodiversité, suite aux impacts anthropiques ou à un projet de développement, soit au moins aussi bonne qu'avant les activités de développement.</i></p>	
<p>3.2.2 Mise en place d'un système de mesures incitatives pour assurer l'utilisation durable des ressources énergétiques dont l'écosystème dépend dans au moins, trois sites pilotes</p>	<p>Identification de sources énergétiques alternatives commercialisables et développement du partage de connaissances et du transfert de technologie en Méditerranée</p> <p>Un système de mécanismes incitatifs économiques, institutionnels, juridiques et politiques qui sont adaptables au contexte méditerranéen, sont développées et partagées pour orienter les opérations dans au moins 2 contextes appropriés de la Méditerranée.</p>
<p>Analyse <i>Des options énergétiques alternatives séduisent les gouvernements de plus en plus au niveau méditerranéen. Cependant, adopter une ou plusieurs de ces options doit faire l'objet d'une attention spéciale pour garantir leur adaptabilité, leur impact sur les ressources naturelles et les moyens de subsistance ainsi que leur viabilité à long terme. Dans ce sens, le partage d'expériences et le dialogue sont nécessaires et l'UICN y contribuera et réunira le secteur privé avec les membres et les partenaires pour identifier les meilleures technologies disponibles et appropriées. Les ressources naturelles dans beaucoup de cas, ne sont pas utilisées durablement, ainsi l'approvisionnement de services qu'elles impliquent devient limité. Sur le marché international, la plupart des produits ou des services, comme l'énergie par exemple, n'intègrent pas la valeur réelle des écosystèmes et le coût de sa dégradation dans le prix final. Dans ce sens, des mesures incitatives mises en place par l'Etat ou des organisations, par exemple des quotas ou des crédits, des taxes., seront utilisées comme des outils clé de gestion pour agir à différents niveaux afin d'influencer les pratiques énergétiques de façon durable. Ces mesures doivent être associées à d'autres mesures incitatives et mécanismes politiques, légaux et institutionnels pour être efficaces sur le long terme.</i></p>	

Domaine thématique prioritaire 4 - Gestion des écosystèmes pour le bien-être humain
Amélioration des moyens de subsistance, réduction de la pauvreté et la vulnérabilité,
accroissement de la sécurité environnementale et humaine au moyen d'une gestion
durable de l'écosystème

Résultat global 4.1 : Les politiques et les stratégies de développement supportent les acteurs pauvres et vulnérables, particulièrement les femmes, dans la gestion d'écosystèmes durables pour améliorer les moyens de subsistance.

Résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med	Sous-résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med
<p>4.1.1 Le développement de l'aquaculture et des activités de pêches sont développées dans 4 sites pilotes pour mettre en valeur l'accès équitable aux bénéfiques et la durabilité de l'approche.</p>	<p>La gestion intégrée de l'aquaculture et de la pêche durable est testée sur 4 sites pilotes, tenant compte des problèmes de gouvernance</p> <p>Développement et diffusion de directives pour la l'application de l'approche écosystémique à l'aquaculture dans la région.</p>
<p>Analyse <i>Les pratiques de l'aquaculture se développent rapidement mais elles suscitent aussi de nombreuses préoccupations. Les installations et les infrastructures aquacoles peuvent avoir un effet négatif sur la faune et la flore, y compris sur les espèces menacées, ainsi qu'un impact important sur les ressources et les communautés locales. Le développement durable de l'aquaculture représente un enjeu vital ; dans ce sens, il est important de travailler avec une vision globale. Plusieurs options sont disponibles pour atteindre un développement durable et sécurisé du point de vue environnemental à travers de meilleures pratiques de gestion et d'une sélection des sites adéquates, mais d'autres options telles que les installations avec des systèmes hydrauliques fermés, des fermes en haute mer ou une aquaculture à basse densité sont aussi possibles. En améliorant la gestion des fermes et des pratiques aquacoles et en suivant les codes de conduite existants (p.ex.: la Fédération des Producteurs Européens d'Aquaculture) et les bonnes pratiques, un grand nombre de défis peuvent être surmontés en développant ainsi une industrie plus durable et équitable.</i></p>	
<p>4.1.2 Au moins 3 pays méditerranéens ont amélioré la gouvernance de ressource naturelle pour contribuer aux besoins de subsistance des communautés locales et la gestion durable des écosystèmes</p>	<p>Au moins 2 pays supportent l'amélioration de la gouvernance des zones sèches pour atténuer la dégradation de l'écosystème et l'insécurité des besoins de subsistance</p> <p>Définition des politiques propices aux Aires Protégées dans le cadre de protection des besoins de subsistance des pays sélectionnés.</p>
<p>Analyse <i>Dans un certain nombre de pays méditerranéens les structures de gouvernance actuelle, principalement dans les zones arides, les aires protégées et les sites forestiers, menacent d'aggraver à la fois la dégradation de l'écosystème et l'insécurité des besoins de subsistance. Il est urgent de résoudre l'inégalité des régimes fonciers et juridiques, de renforcer le processus de décision démocratique et d'assister dans la résolution des conflits orientés vers la nature. La composante principale pour réussir est la participation des communautés locales dans la planification et le processus de décision de l'utilisation de la terre pour garantir leur droit à l'eau et aux soins de santé</i></p>	

Résultat global 4.2 : La gestion durable de l'environnement réduit la vulnérabilité face aux risques naturels et aux conflits.

Résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med	Sous-résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med
<p>4.2.1</p> <p>La sécurité (alimentaire, sanitaire, hydrauliques, etc.) des communautés est renforcée notamment dans les zones sèches, grâce à une gestion traditionnelle des ressources dans au moins 8 initiatives pilotes</p>	<p>Compilation des usages et des méthodes traditionnelles (récupération de l'eau, gestion des sols, activités pastorales, conservation et diversification de la biodiversité, etc.) et applicabilité testée dans au moins 3 sites pilotes</p> <p>Promotion et mise en place efficace de la gestion intégrée des ressources hydrauliques dans le bassin méditerranéen dans 5 sites pilotes.</p>
<p>Analyse</p> <p><i>Les exploitations et les méthodes traditionnelles seront analysées et leur adéquation aux conditions économiques, démographiques et écologiques actuelles seront testées grâce à des initiatives pilotes. Ceci permettra la provision de vastes connaissances sur les technologies nécessaires et adéquates qui pourraient accompagner les méthodes traditionnelles et contribuer à la sécurité des besoins de subsistance des communautés locales. De plus, le manque d'eau et la dégradation de la terre sont parmi les facteurs clés qui affectent la sécurité des besoins de subsistance et feront l'objet d'une attention spéciale, parallèlement avec la recherche appliquée et la mise en place dans des sites pilotes</i></p>	
<p>4.2.2</p> <p>Renforcement de la résilience des communautés face aux changements naturels et politiques dans 5 sites prioritaires</p>	<p>Evaluation de la capacité de résilience des populations par rapport à leur dépendance aux ressources naturelles et des impacts potentiels d'une gestion durable/minimisée dans 5 pays.</p> <p>Promotion de la gestion des écosystèmes pour réduire la vulnérabilité dans au moins 3 sites prioritaires (tels que la désertification, les conflits et les ressources vitales et menacées des îles). Identification des groupes vulnérables et des menaces et mise en place des outils potentiels (espaces protégées, restauration des bois, coopération dans la gestion, etc.) pour faire face à ces menaces.</p>
<p>Analyse</p> <p><i>Les écosystèmes méditerranéens font l'objet d'une menace sans précédent. Les stratégies de gestion (les aires protégées ou les travaux de restauration par exemple) sont souvent menées vigoureusement, mais sont trop souvent qualifiées seulement de succès mitigé. Les stratégies de gestion peuvent échouer dans les objectifs de conservation et socio-économiques s'ils ne parviennent pas à intégrer la dimension humaine, (ex. ils sont trop coûteux, ils rencontrent de la résistance et sont source de conflit ou échouent dans la répartition égale de leurs coûts et leurs bénéfices). Comprendre les tensions associées au changement naturel ou politique et enquêter sur la minimisation des coûts et des inégalités du poids financier est la clé pour optimiser l'efficacité de la gestion. Ce résultat est destiné à accroître le</i></p>	

potentiel du succès de la gestion, définissant un cadre de travail pour assister dans l'intégration de dimensions humaines. L'Afrique du Nord est une priorité et démontre combien la relation entre les individus et les ressources (dépendance aux ressources), les conséquences d'altération de la relation (résilience sociale) et les attitudes en vue de la conservation, apportent les fondations nécessaires pour améliorer le futur succès de gestion. Dans ces domaines, les responsables et les acteurs concernés feront l'objet d'un support pour comprendre les ramifications sociales et économiques de la mise en place de la politique qui peut dépasser la résilience des utilisateurs de ressources. En mesurant la dépendance aux ressources, la résilience sociale et les attitudes de conservation, nous pouvons évaluer les risques potentiels associés au changement de politique et développer des stratégies pour minimiser les incidences sociales néfastes et améliorer leur viabilité et leur utilité à long terme.

4.2.3

Les biens et les services dérivés de l'écosystème contribuent directement, équitablement et durablement à l'amélioration des moyens de subsistance dans au moins 8 sites sélectionnés

Promotion des principes du tourisme durable dans au moins 3 projets, contribuant aux moyens de subsistance et à la vie des communautés qui se trouvent dans et autour des aires protégées

Promotion d'au moins 3 projets qui intègrent la conservation sur les thèmes d'aménagement des sols et l'utilisation de la terre dans des secteurs clé (comme le tourisme, l'agriculture et les initiatives de développement)

Evaluation des services dérivés de l'écosystème des zones arides et de leur contribution à l'économie dans au moins 4 sites pilotes

Promotion de la participation féminine dans les communautés soumises à la vulnérabilité de la biodiversité dans au moins 2 initiatives pilotes.

Analyse

Il est vital de démontrer la valeur des services de l'écosystème pour pouvoir transmettre un message plus fort aux décideurs sur la nécessité urgente de conservation de ces écosystèmes. L'évaluation de ces services et leur intégration dans les procédés d'agencement national supportera ces efforts. Des plans de développement dans plusieurs pays méditerranéens menacent toujours beaucoup d'écosystèmes desquels dépendent les besoins de subsistance de plusieurs communautés. Des outils adéquats seront identifiés et développés pour supporter l'intégration de critères environnementaux dans le domaine de l'aménagement des sols pour limiter l'étalement urbain et la protection de la biodiversité méditerranéenne. Ces outils permettront également une gestion intégrée des ressources naturelles et leur intégration dans l'ensemble des systèmes nationaux d'aménagement.

Domaine thématique prioritaire 5 - En faveur d'une économie mondiale plus verte
Intégration des valeurs de conservation des écosystèmes dans la politique économique, la finance et les marchés

Résultat global 5.1 : Les politiques économiques, commerciales et d'investissement intègrent mieux les valeurs de la biodiversité.

Résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med	Sous-résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med
<p>5.1.1</p> <p>Les secteurs clés sélectionnés (aquaculture, tourisme, trafic maritime) traitent clairement des thèmes de la biodiversité dans leurs opérations</p>	<p>Les réglementations maritimes des pays côtiers méditerranéens intègrent les menaces du trafic maritime sur la biodiversité</p> <p>L'UICN/Med, les Chambres de Commerce de la Méditerranée et les autres intervenants qui s'y rapportent (Organisation Mondiale du Tourisme) développent et appliquent les principes du tourisme durable dans la région</p> <p>Des directives pour le développement durable de l'aquaculture sont élaborées, diffusées et mises en place dans la région, en collaboration avec les organisations de producteurs aquacoles, les gouvernements nationaux et régionaux, les agences intergouvernementales et les autres partenaires concernés</p>
<p>Analyse</p> <p>Plusieurs secteurs marins, maritimes et du développement touristique opèrent sans respecter l'environnement, ou le font timidement dans le cadre de leurs programmes de responsabilité sociale des entreprises. Cependant, ces secteurs réalisent combien il est important de respecter les services dérivés de l'écosystème qu'ils utilisent dans leurs opérations. Etablir le dialogue et travailler avec ces secteurs permettra à l'UICN d'incorporer les principes de conservation et d'utilisation durable dans leurs réglementations, leurs codes de pratiques et de conduites.</p>	

Résultat global 5.2 : Les entreprises, les associations industrielles et les groupes de consommateurs intègrent la valeur écosystémique dans leurs plans et leurs actions

Résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med	Sous-résultats des Composantes du Programme de l'UICN-Med
<p>5.2.1</p> <p>Cinq entreprises majeures intègrent clairement les préoccupations écologiques dans leurs opérations, leurs plans et leurs stratégies</p>	<p>Identification et promotion des politiques corporatives internes pour favoriser la conservation de l'environnement (subventions pour l'environnement, microcrédits, fonds pour l'environnement, parrainages, système de meilleures pratiques, système de codes de conduite, etc dans au moins 5 entreprises/associations privées</p> <p>Des compagnies maritimes méditerranéennes leaders, adoptent des plans d'action pour traiter des risques du trafic maritime pour la biodiversité</p>

<p>Analyse L'activité humaine, telle que le tourisme de masse et l'agriculture sont les contributeurs majeurs de l'économie méditerranéenne et ont des impacts directs et indirects sur la biodiversité. Plusieurs entreprises privées en Méditerranée sont conscientes de leur empreinte et ont déjà amorcé des activités pour la conservation de la biodiversité, mais ces actions ou activités sont mises en place sporadiquement et fonctionnerait plus efficacement avec une approche et une stratégie intégrée. L'intégration des questions environnementales dans les stratégies permettra au secteur privé d'être pro-actif dans la recherche de technologies et de solutions adaptées pour la conservation de la biodiversité, assurant ainsi une meilleure gestion des risques environnementaux et la création de perspectives commerciales pour le futur.</p>	
<p>5.2.2 Le financement de la conservation est amélioré grâce au développement de la création d'entreprises locales vertes</p>	<p>Evaluations des opportunités entrepreneuriales via la collaboration Nord-Sud pour contribuer au développement des entreprises de l'écosystème (commerce équitable, certifications, etc.), avec une considération particulière pour l'habilitation selon les sexes</p> <p>Etude de partenariats publiques-privés dans 2 sites pilotes, en collaboration avec le Programme Affaires et Biodiversité de l'UICN</p>
<p>Analyse Plusieurs entreprises orientées vers la conservation de la nature ont contribué avec succès à la conservation de la biodiversité et l'amélioration des conditions de vie, principalement des femmes en Afrique du Nord en apportant une valeur économique aux ressources naturelles et en liant l'écosystème directement ou indirectement à la croissance et la sécurité économique. Dans une région répartie en pays à différents niveaux de développement économique et de conception écologique, la coopération et les partenariats peuvent jouer un rôle essentiel dans la promotion de l'entreprenariat vert. Ce partenariat peut être mis en œuvre sous différentes formes, à travers des thèmes traitant de la biodiversité et comment optimiser l'approche des entreprises intéressées, ainsi que la mise en place d'arrangements contractuels. C'est un véritable outil pour rendre les initiatives plus efficaces et durables.</p>	